

FISCH Convex Multi Asset Fund

Un compartiment du Fisch Umbrella Fund

LU0997999601 - Catégorie d'Actions BC - CHF Hedged - 30 août 2024

Fisch Asset Management AG ist Unterzeichnerin von



Informations générales	30/08/2024
Forme juridique	SICAV de droit luxembourgeois
Domiciliation	Luxembourg
Autorisation de mise sur le marché	LU, CH, DE, AT, LI, FR, ES
Direction du fonds	Universal-Investment-Luxembourg S.A.
Gestionnaire	Fisch Asset Management AG, Zurich
Banque dépositaire	CACEIS Investor Services Bank S.A, Luxembourg
Date de lancement du compartiment	02/06/2014
Indice de référence	ICE BofA Swiss Franc 1-Month Deposit Rate Index

Devise de référence de la catégorie de part

Devise du fonds
SFDR Article 8¹

Date de lancement de la catégorie de part

Affectation du résultat
Investissement min.
Code ISIN
Code Valor
Ticker Bloomberg
WKN
Commission de gestion²

Commission de surperformance

Commission de souscription³

Commission de rachat

Frais courants

Valorisation Single Swing Oui Price

Volume du fonds

Valeur liquidative

Stratégie

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié composé de multiples classes d'actifs. Le portefeuille s'appuie sur les compétences centrales de Fisch Asset Management est investit principalement dans des obligations et des obligations convertibles dans l'ensemble du monde. La stratégie vise un rendement ajusté des risques le plus élevé possible. Le processus de gestion contribue à garantir la stabilité et une faible fourchette de fluctuations dans tous les environnements de marché.

Performances cumulées

Mensuelle 2024 et cumulative

	Janv.	Fevr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	3 Mois	6 Mois	1 An
Fonds	-0.4%	-0.4%	1.3%	-3.3%	0.5%	1.7%	1.2%	0.7%					3.6%	1.9%	3.4%
Référence	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%					0.3%	0.7%	1.4%

Annuelle

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 CDA
Fonds	1.0%	2.8%	-4.9%	6.7%	12.5%	-1.5%	-12.8%	1.6%	1.1%
Référence	-0.9%	-0.9%	-0.9%	-0.9%	-0.9%	-0.9%	-0.6%	1.2%	0.9%

Performances



Performance annualisée	Fonds	Référence
3 ans	-4.1%	0.4%
5 ans	-0.2%	-0.1%
10 ans	0.6%	-0.5%
Depuis 02/06/2014	0.8%	-0.5%
Volatilité 3 ans	6.8%	0.3%
Volatilité 5 ans	6.8%	0.3%
Volatilité lancement	5.3%	0.2%
Ratio de Sharpe 3 ans	-0.72	-
Ratio de Sharpe 5 ans	-0.05	-
Ratio de Sharpe lancement	0.19	-
Prélèvement max. 3y	-18.9%	-0.9%
Prélèvement max. 5y	-19.1%	-2.8%
Prélèvement lancement	-19.1%	-6.8%

Toutes les valeurs sont basées sur des données mensuelles.

Facteurs Clés

- Objectif de performance : 4% brut par rapport au marché monétaire à long terme
- Vise une performance positive sur 3 années civiles dans tous les environnements de marché
- Une équipe centrale expérimentée de 4 spécialistes multi-actifs, déléguant à des cellules d'experts la sélection des titres parmi les obligations convertibles et les obligations d'entreprises
- La majeure partie des fluctuations de change des investissements est couverte par rapport à la devise de référence

Profil de risque (juillet 2024)



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 ans

La performance passée n'apporte aucune indication quant à la performance future. Les données relatives à la performance se rapportent à la valeur liquidative et sont calculées sans prendre en compte les frais et les coûts résultant des souscriptions, rachats ou conversions de parts (par exemple les coûts de transaction et de conservation à la charge de l'investisseur). Par rapport au capital détenu, le fonds n'apporte pas de sécurité comparable à celle d'un dépôt bancaire. Les informations citées dans les présentes reposent sur des chiffres exprimés dans la devise du fonds. Si celle-ci diffère de la devise du pays dans lequel est domicilié l'investisseur, les performances obtenues peuvent baisser ou augmenter à la suite de fluctuations des taux de change.

FISCH Convex Multi Asset Fund

Un compartiment du Fisch Umbrella Fund

LU0997999601 - Catégorie d'Actions BC - CHF Hedged - 30 août 2024

Opportunités

- La stabilité du portefeuille est renforcée par la diversification des investissements entre de multiples classes d'actifs et l'analyse minutieuse des entreprises.
- Revenus générés à partir des intérêts.
- La gestion active du portefeuille tient compte de la situation économique, des tendances des secteurs et de la solvabilité des émetteurs.
- Le risque est atténué au moyen d'une analyse minutieuse des entreprises et de la plus grande diversification possible du portefeuille.

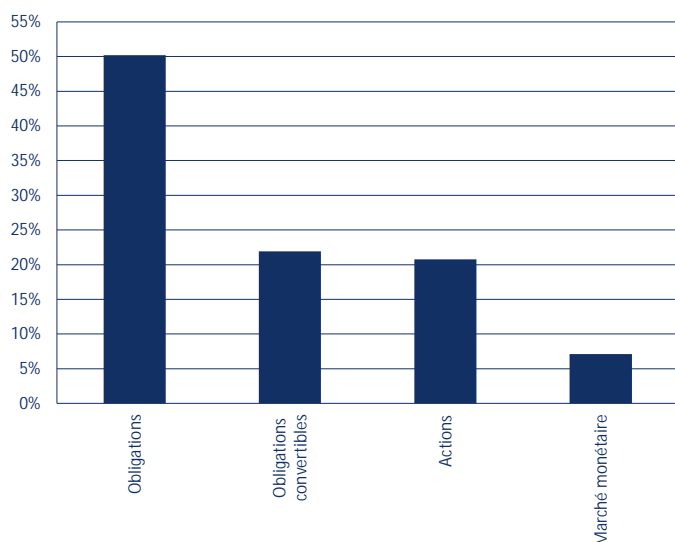
Risques

- Dans des conditions de marché inhabituelles, la valeur du fonds peut enregistrer des fluctuations plus marquées en raison des plusieurs facteurs, entre autres les variations des cours des actions, des taux et de la qualité de crédit.
- L'utilisation d'instruments dérivés peut contribuer à accroître le risque de contrepartie ainsi que les fluctuations de valeur (la volatilité) du fonds.
- La hausse du niveau des taux et le creusement des spreads de crédit peuvent réduire la valeur des obligations.
- La valeur des parts peut devenir inférieure au prix payé par l'investisseur au moment de leur acquisition.

Positions

Catégorie d'actifs

— Portefeuille



Glossair

Duration: indicateur de risque mesurant l'impact des variations des taux d'intérêt sur une obligation ou un portefeuille d'obligations. **Frais courants:** décompte de l'ensemble des frais annuels supportés par un fonds, exprimé en pourcentage. Permet de comparer avec précision les coûts entre les fonds de différentes sociétés de gestion. **Ratio de Sharpe:** le calcul du ratio de Sharpe (performance ajustée des risques) nécessite de calculer la différence entre la performance annuelle moyenne et la performance sans risque. Le résultat est ensuite divisé par l'écart-type annualisé de la performance. Plus le ratio de Sharpe est élevé, plus la performance du fonds est grande par rapport à son potentiel de risque. **Tracking Error:** indicateur de la dispersion de l'écart entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. **Volatilité:** indicateur de risque visant à représenter la fourchette de fluctuation (par exemple du prix ou de la performance d'un titre ou d'une part de fonds) sur une période donnée. La plupart du temps, la volatilité se calcule au moyen de l'écart-type. Plus la volatilité est élevée, plus la fourchette de fluctuation est grande. **Rendement Minimum (to worst):** rendement annualisé moyen le plus mauvais que puisse obtenir un investisseur s'il détient une obligation jusqu'à son échéance contractuelle.

FISCH Convex Multi Asset Fund

Un compartiment du Fisch Umbrella Fund

LU0997999601 - Catégorie d'Actions BC - CHF Hedged - 30 août 2024

Disclaimer

FISCH UMBRELLA FUND est une société d'investissement au capital variable constituée sous la forme d'une société par actions de droit luxembourgeois. La société de gestion du fonds est Universal-Investment-Luxembourg S.A., 15, rue de Flaxweiler, 6776 Grevenmacher, Luxembourg, www.universal-investment.com.

Il s'agit d'une documentation commerciale et non pas d'une analyse financière. Elle se destine exclusivement à des fins d'information. Le présent document n'est ni une offre ni une sollicitation d'achat de parts d'un fonds. Aucune responsabilité ne saurait être engagée quant à l'exactitude des données utilisées.

Le présent document n'a pas été élaboré conformément aux dispositions légales arrêtées pour promouvoir l'indépendance de la recherche en investissements, et n'est soumis à aucune interdiction prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissement.

LA PERFORMANCE HISTORIQUE NE GARANTIT PAS L'ÉVOLUTION FUTURE. La valeur et le revenu des investissements peuvent fluctuer au gré des conditions de marché et ces fluctuations peuvent donner lieu à la perte partielle ou totale du capital engagé. Les variations des taux de change peuvent avoir un impact sur les fonds et altérer sa valeur ou son revenu. La performance représentée repose sur les chiffres des valeurs liquidatives et correspond à la performance nette, c'est-à-dire une fois déduits les frais relatifs au fonds. En revanche, les éventuelles commissions de rachat et de souscription de parts ne sont pas prises en compte. Un exemple de calcul est fourni ci-dessous pour les commissions de souscription : Si un investisseur place 1 000 EUR dans un fonds prélevant une commission de souscription de 5 %, une somme de 47,62 EUR est prélevée par son intermédiaire financier sur le montant de l'investissement, de telle sorte que l'investisseur acquiert pour 952,38 EUR de parts du fonds. De plus, des frais de tenue de compte peuvent également être prélevés par le dépositaire. Les informations contenues dans les présentes ne représentent pas un conseil d'investissement, juridique, fiscal ou d'une autre nature, et ne doivent en aucun cas servir d'unique fondement à des décisions d'investissement et d'une autre nature.

Ni le présent document, ni des copies de celui-ci, ne sont autorisés à être mis à disposition ni fournis à des personnes situées dans des pays où la loi l'interdit. En tel cas, il appartient aux personnes à qui le présent document est mis à disposition de se renseigner au sujet de telles restrictions et de respecter les législations locales. Les parts du fonds ne sont pas enregistrées au sens de la Loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières telle que modifiée (la « Loi sur les valeurs mobilières ») et le fonds n'est pas enregistré au sens de la Loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement telle que modifiée (la « Loi sur les sociétés d'investissement »). Par conséquent, ces parts ne peuvent en aucun cas être vendues ni transférées aux États-Unis ni à des ressortissants américains, sauf dérogation à l'obligation d'enregistrement en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières et la Loi sur les sociétés d'investissement. En particulier, le présent document n'est pas autorisé à être mis à disposition de ressortissants américains, ni remis ou diffusé aux États-Unis. Le prospectus, le document d'informations clés pour l'investisseur, le règlement de gestion et les rapports annuel et semestriel relatifs à toutes les juridictions peuvent être obtenus sans frais auprès de la société de gestion ou sur Internet à l'adresse fundinfo.com.

SUISSE : Le prospectus, le document d'informations clés (Key Information Document, « PRIIP KID »), le règlement de gestion et les rapports annuel et semestriel en allemand peuvent être obtenus sans frais auprès du représentant (First Independent Fund Services AG, Feldeggstrasse 12, CH-8008 Zurich) et agent de paiement en Suisse (Banque Cantonale de Genève, Quai de l'Île 17, CH-1211 Genève) ou sur Internet à l'adresse fundinfo.com.

ALLEMAGNE : Le prospectus, le document d'informations clés (Key Information Document, « PRIIP KID »), le règlement de gestion et les rapports annuel et semestriel en allemand peuvent être obtenus sans frais auprès de l'agent allemand de paiement et d'information Universal-Investment-Gesellschaft GmbH, Theodor-Heuss-Allee 70, D-60486 Frankfurt am Main ou sur Internet à l'adresse fundinfo.com.

AUTRICHE : Le prospectus, le document d'informations clés (Key Information Document, « PRIIP KID »), le règlement de gestion et les rapports annuel et semestriel en allemand peuvent être obtenus sans frais auprès de l'agent autrichien de paiement et d'information Hypo Vorarlberg Bank, Hypo-Passage 1, 6900 Brégençe ou sur Internet à l'adresse fundinfo.com.

BELGIQUE ET ITALIE : Le présent document est destiné exclusivement à un usage interne par des intermédiaires financiers, investisseurs institutionnels ou professionnels de la gestion et sa transmission à des tiers est interdite. En particulier, le présent document n'a pas l'autorisation d'être utilisé comme matériau publicitaire dans le cadre d'une vente au public ni d'une offre publique du fonds, des compartiments ou des catégories de parts. Belgique : Le document d'informations clés (Key Information Document, « PRIIP KID ») en allemand et en français, ainsi que le prospectus, le règlement de gestion et les rapports annuel et semestriel en anglais, peuvent être obtenus sans frais sur Internet à l'adresse www.fundinfo.com. Italie : Le document d'informations clés (Key Information Document, « PRIIP KID ») en italien, ainsi que le prospectus, le règlement de gestion et les rapports annuel et semestriel en anglais, peuvent être obtenus sans frais sur Internet à l'adresse fundinfo.com.

FRANCE : Le présent document est destiné exclusivement à un usage interne par des intermédiaires financiers, investisseurs institutionnels ou professionnels de la gestion et sa transmission à des tiers est interdite. En particulier, le présent document n'a pas l'autorisation d'être utilisé comme matériau publicitaire dans le cadre d'une vente au public ni d'une offre publique du fonds, des compartiments ou des catégories de parts. Le document d'informations clés (Key Information Document, « KID ») en français, ainsi que le règlement de gestion et les rapports annuel et semestriel et le prospectus en anglais, peuvent être obtenus sans frais auprès de l'agent centralisateur en France RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE SA 105, rue Réaumur, 75002 Paris ou sur Internet à l'adresse fundinfo.com.

ESPAGNE : Le document d'informations clés (Key Information Document, « PRIIP KID ») en espagnol, ainsi que le prospectus, le règlement de gestion et les rapports annuel et semestriel en anglais, peuvent être obtenus sans frais auprès de l'agent représentant en Espagne Allfunds Bank, S.A.U., in Calle de los Padres Dominicos 7, Madrid 28050 ou sur Internet à l'adresse fundinfo.com.

LIECHTENSTEIN : Le prospectus, le document d'informations clés (Key Information Document, « PRIIP KID »), le règlement de gestion et les rapports annuel et semestriel en allemand peuvent être obtenus sans frais auprès de VP Bank AG, 9490 Vaduz, Liechtenstein ou sur Internet à l'adresse fundinfo.com. Sauf mention contraire, la source des informations est Fisch. Fisch n'a pas procédé à la vérification des sources externes de ses informations et ne peut apporter aucune garantie implicite ou explicite quant à leur exactitude, leur véracité ou leur exhaustivité.

TOUT INDICE MENTIONNÉ AUX PRÉSENTES (Y COMPRIS LES MARQUES DÉPOSÉES) RELÈVE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE SON CONCÉDANT. TOUT PRODUIT CONSTRUIT SUR LA BASE D'UN INDICE N'EST EN AUCUN CAS SPONSORISÉ, APPUYÉ, VENDU NI PROMU PAR LE CONCÉDANT DE L'INDICE, QUI DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ À CET ÉGARD. Des informations supplémentaires figurent à la page fam.ch/terms-of-use.

© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes : (1) Sont la propriété de Morningstar et / ou de ses fournisseurs de contenus (2) n'ont pas l'autorisation d'être reproduits ni diffusés ; et (3) ne font l'objet d'aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenus ne sauraient être tenus pour responsables des éventuels dommages ou pertes susceptibles de résulter de l'utilisation de ces informations. Les performances passées n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs. D'autres informations relatives aux notations de Morningstar, notamment sa méthodologie, peuvent être consultées à la page : Morningstar Rating for Funds Methodology

© 2024 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec autorisation. Bien que les fournisseurs d'informations de Fisch Asset Management AG, y compris, sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses filiales (les "Parties ESG"), obtiennent des informations à partir de sources qu'ils considèrent fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'intégralité des données contenues dans ce document. Aucune des Parties ESG ne donne de garanties expressées ou implicites d'aucune sorte, et les Parties ESG déclinent expressément toutes les garanties de commercialisation et d'aptitude à un usage particulier, en ce qui concerne toute donnée contenue ici. Aucune des Parties ESG ne pourra être tenue responsable d'éventuelles erreurs ou omissions concernant les données présentées ici. En outre, sans limiter aucun des éléments précédents, en aucun cas les Parties ESG ne pourront être tenues responsables de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris les pertes de profits), même si elles ont été informées de la possibilité de tels dommages.